

Procédé d’évaluation :

Cette évaluation permet d’établir un premier diagnostic de l’élève en terme de conduite et de sécurité routière afin d’individualiser son parcours de formation. En effet, l’évaluation permet de quantifier un nombre d’heures de formation à la conduite automobile. L’élève pourra ainsi, en concertation avec l’école de conduite, établir une formation adaptée. Cette évaluation n’impose pas de suivre le nombre d’heures donnés lors de ce test, il s’agit d’un prévisionnel qui est susceptible d’être modifié en fonction de l’évolution de l’élève.

De plus, l’évaluation constitue un moment privilégié du début de l’apprentissage. Il s’agit d’un premier contact effectif lié à l’action de formation.

LE DEROULEMENT DE L’ÉVALUATION DE DÉPART :

Ce test se déroule en présence d’un enseignant de la conduite à bord d’un véhicule auto-école, en situation de conduite hors et en circulation.

Il dure environ 50 minutes. Pour ce faire, une fiche d’évaluation de départ est utilisée. Un exemplaire est remis à l’élève avec son contrat. Le résultat pour chaque compétence évaluée est codifié en 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à des tranches de propositions de volumes horaires.

L’évaluation se décompose en 8 questions :

* Renseignements d’ordre général sur l’élève,
* Son expérience de la conduite,
* Sa connaissance du véhicule,
* Ses attitudes à l’égard de l’apprentissage et de la sécurité,
* Ses habiletés,
* Sa compréhension et sa mémoire,
* Sa perception,
* Son émotivité,

DESCRIPTIF DES QUESTIONS ÉVALUÉES :

* **Renseignements d’ordre général** :

A partir d’un échange avec l’enseignant concernant l’identité, l’âge, la résidence, le niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, visite médicale et incompatibilités physiques. Cet échange n’entraîne pas de résultat chiffré mais permet d’en apprendre d’avantage sur l’élève et de créer un premier contact entre l’enseignant et l’élève.

* **Expérience de la conduite :**

A partir du questionnaire, l’élève renseigne le formateur concernant des permis obtenus, la conduite de certains types de véhicules, avec qui, ainsi que le temps de pratique en conduite et le contexte d’accompagnement.

* **Connaissances théoriques sur le véhicule :**

L’élève doit répondre à un questionnaire sur les thématiques suivantes : direction, boîte de vitesses, embrayage et freinage.

* **Attitudes à l’égard de la sécurité et de l’apprentissage :**

Toujours à l’aide de questions, le formateur relève les motivations de l’élève, ainsi que ce que représente l’acte de conduire pour l’élève.

* **Habiletés** **:**

Pour ce qui est de l’installation au poste de conduite, démarrage et arrêt du véhicule ainsi que de la manipulation du volant et des vitesses, le formateur propose 3 exercices. En autonomie, l’élève s’installe au poste de conduite déréglé préalablement. Il réalise 5 démarrages/arrêts sur terrain plat suite à la démonstration du formateur. Après explications, l’élève prend le levier de vitesse et effectue plusieurs passage de vitesse à l’arrêt en regardant le levier puis sans le regarder.

* **Compréhension et mémorisation :**

La compréhension est évaluée selon la nécessité pour l’élève de recourir à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices d’habiletés. Concernant la mémorisation, l’élève cite les opérations nécessaires pour démarrer et s’arrêter.

* **Perception :**

A allure normale, en ville, pendant environ 15 à 20 minutes, formateur en doubles commandes. L’élève est au volant, dirige la voiture et utilise les clignotants. Le formateur recommande à l’élève de regarder loin devant lui et de faire attention à droite et à gauche. Il lui demande d’être attentif à la signalisation et aux autres usagers, de mettre le clignotant quand cela est nécessaire et de dire, le plus tôt possible, ce qu’il voit d’intéressant pour la conduite.

Les compétences évaluées sont : le sens de la trajectoire, capacité d’observation de l’environnement, sens de l’orientation et direction du regard.

* **Emotivité :**

Les réactions émotives sont observées pendant toute la durée de l’évaluation. Elles portent sur les réactions générales et la crispation des gestes.

Résultats : Après explications des résultats et signature de l’enseignant et de l’élève, un volet est remis à l’élève et l’autre est conservé par l’auto-école. Suite à cette heure d’évaluation, l’enseignant à la conduite pourra estimer le nombre d’heures qui lui semblent nécessaire avant que le candidat ne puisse se présenter à l’examen du permis de conduire. Attention, cependant, car il ne s’agit que d’une simple estimation tout dépendra de l’élève et de sa progression pendant sa formation.